

à la

Chambre

mes

remarques

préliminaires

sur la

motion

n° 1, j'ai dit

motions sur le plan de la procédure.

puisque

elle

doit

être

stricte

ment

à la

recevabilité

des

projets

complets

de ces

remarques

avant

de prendre

ses

décisions,

Chambre

que,

la

Présidence

à la

Présidence